

2NDE PROFESSIONNELLE NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT



FORMATION

En alternance sur 1 an

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : septembre 2027 à juin 2029
- **Durée** : de 16 à 17 semaines / an à la MFR
- **STATUT** : APPRENTI(E) OU STAGIAIRE
- **Lieu** :

MFREO du Sénonais,
24 Rue HAUTE
89100 GRON

<http://www.mfrgron.fr>

<https://www.facebook.com/mfrgron>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Jeunes âgé(e)s de 16 à 29 ans ou être âgé(e)s de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3^{ème}.
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.
- Effectif : 6 à 20 participants.

COÛT PAR PARTICIPANT

NOUS CONSULTER (voir site internet)

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Claude CHRETIEN directeur
mfr.gron@mfr.asso.fr
03 86 64 82 82

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

La formation est sous le contrôle d'un formateur formé à la pédagogie de l'alternance utilisant des outils de suivi de la formation des stagiaires (émargement, attestation, visite ...).

Le moniteur responsable de l'action sera en charge du suivi et de l'évaluation de l'action (test, bilan, entretien...).

Certificateur : ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les passionné(e)s de la Forêt, la Nature, l'Environnement.
- Fortement motivé(e)s pour construire un projet professionnel en plein air (entretien de motivation et test de niveau).
- Après une classe de 3^{ème}.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le secteur de l'aménagement paysager recouvre essentiellement des entreprises du secteur privé et des services des collectivités territoriales. Les entreprises du secteur de l'aménagement paysager sont rattachées à la filière agricole car elles relèvent du régime social de la MSA. En tant qu'entreprises de service, elles dépendent des chambres de commerce.

OBJECTIFS

- Découvrir les entreprises et structures des secteurs de la forêt, du paysage et de la nature.
- Construire son projet professionnel.
- Pour ceux qui le souhaitent, s'ouvrir au métier du paysage.

CONTENU

Modules d'enseignement général

EG1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

EG2 : Construction d'une culture humaniste

EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Modules d'enseignement professionnel

EP1 : Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux

EP2 : Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels

EP3 : Travaux des aménagements paysagers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Utilisation de l'alternance avec des périodes en entreprise et en centre de formation permettant l'acquisition de savoir et de maîtrise professionnelle adaptées au niveau de seconde.

POUR SUITE D'ÉTUDE

- Bac Pro Aménagements paysagers (AP) Première et Terminale
- Bac Pro GMNF ou forêt

Complément d'information :

- code RNCP : 38857 - Arrêté du 31 juillet 2018 (JO du 24 août 2018)
- code certif info 21046
- code Rome A1203
- <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>